



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 MARS 2025

**CONVOCACTION**

Date : 25/02/2025

Envoi le : 05/03/2025

Publication le : 05/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 mars à 20h30 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET Maire en exercice.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 29

Présents : 21

Absents : 08

Pouvoirs : 07

Votants : 28

**Etaient présents :**

*Adjoints :*

Mesdames Danièle HOUDU, Sylviane FORTUN,  
Messieurs Alain SELLIER, Éric VERHILLE, Gilles FERRAND,

*Conseillers municipaux :*

Mesdames Danielle PLOQUIN, Sophie BORÉ, Claire CARTIER, Hélène ODENT, Renata MOREIRA ROCHA, Aurélie LERICHE, Lyn FAIPOUX, Florence MÉTIVIER,  
Messieurs Pascal ARRAGAIN, Antoine MAQUIN, Yoann LAFAUX, Mikael TOST, Éric GUILMET, François BOUGAULT, Erick MORCHOISNE.

**Absents excusés :**

Mesdames Odile RITOURET, Christine MÉNORET,  
Messieurs Michel HIRTZ, Daniel PERRICHOT, Jean-Marc CHATEAU, Olivier DOUSSET, Michel THUSSEAUD.

**Absents :**

Madame /  
Monsieur Pascal NOYAU.

**Excusés, avaient donné pouvoir :**

Madame Odile RITOURET avait donné pouvoir à Madame Sylviane FORTUN.

Monsieur Michel HIRTZ avait donné pouvoir à Monsieur Éric VERHILLE.

Madame Christine MÉNORET avait donné pouvoir à Madame Danièle HOUDU.

Monsieur Daniel PERRICHOT avait donné pouvoir à Monsieur Éric GUILMET.

Monsieur Jean-Marc CHATEAU avait donné pouvoir à Monsieur Pascal ARRAGAIN.

Monsieur Olivier DOUSSET avait donné pouvoir à Monsieur Antoine MAQUIN.

Monsieur Michel THUSSEAUD avait donné pouvoir à Monsieur Alain SELLIER.

**Secrétaire de séance :**

Madame Danièle HOUDU.



Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250311-DEL\_11032025\_01-DE



**DEL N° 11/03/2025-01 DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025.**

Conformément aux dispositions de l'article L.2312-1 du code Général des Collectivités Territoriales,  
Après avoir pris connaissance du rapport du débat d'Orientations Budgétaires transmis avec la convocation de la séance de ce jour (document annexé à la présente délibération),

Le Conseil Municipal :

**PREND ACTE de la tenue en cette séance des orientations budgétaires 2025.**

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

Madame Danièle HOUDU,  
Adjointe au Maire.

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le : **17 MARS 2025**

Et sa publication le site internet de la commune le : **17 MARS 2025**

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250311-DEL\_11032025\_01-DE